

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1832

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 46, insérer l'alinéa suivant :

« *b bis*) Un descriptif sommaire de la NaProTechnologie et de la FertilityCare, méthode alternative de restauration de la fertilité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les techniques naturelles de procréation (NaProTechnologie) peuvent constituer une alternative à l'AMP pour les couples confrontés à un problème d'infertilité qui le souhaitent.